

Attention aux frelons asiatiques

Des nids de frelons asiatiques sont régulièrement signalés à Montmorency. La Ville a mis en place un dispositif d'aide pour les habitants.

Face à la recrudescence des frelons asiatiques, la Ville vous rembourse la moitié des frais d'éradication de nids depuis mars 2018 (dans la limite de 80 euros TTC). 19 Montmorencéens en ont déjà bénéficié. Les agents municipaux interviennent également dans les espaces publics.

En cas de doute sur un nid et avant toute intervention, contactez les Services Techniques. Ils vous orienteront vers une entreprise habilitée si nécessaire.

Avant l'arrivée du printemps et la naissance des nouvelles colonies, la destruction des nids est un moyen de lutte efficace contre la prolifération de ces nuisibles.

J'aperçois un nid de frelons asiatiques, que faire ?

En cas de doute sur un nid, les citoyens sont appelés à contacter immédiatement les Services Techniques qui orienteront si nécessaire vers un spécialiste. Afin d'endiguer le phénomène, la Ville de Montmorency s'engage à payer la moitié des frais d'éradication dans la limite de 80 euros TTC.





Infos pratiques

- ☐ Privilégiez la destruction des nids primaires
- ☐ Agissez de préférence entre mars et mai
- ☐ Évitez le piégeage printanier des fondatrices

Contact

Direction des Services Techniques

Tél. : 01 39 34 98 10

Fax : 01 39 64 16 09

Mail : stechniques@ville-montmorency.fr

Liens utiles

[Le Parisien : "Alerte aux frelons asiatiques en Île-de-France !"](#)

[L'association Amis des Abeilles du Val-d'Oise vous informe](#)